

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Cayamant tenue le 13 septembre 2022 à 19h00 à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents : Sylvie Paquette, Mélissa Rochon et Marc Soulière ;
Sont absents : Chantal Lamarche et Kevin Matthews-absences motivées.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

Le président d'assemblée, Monsieur Nicolas Malette, constate, par la présence de ses conseillers, qu'il y a quorum et ouvre officiellement la séance à 19h00.

2022-09-95

Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Marc Soulière, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale avec l'ajout du point 2.4 Demande d'appui de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau – demande d'arrêt du projet-pilote de téléconsultation en CHSLD sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée unanimement.

2022-09-96

Adoption du procès-verbal

La conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu d'adopter tel que présenté, étant donné la lecture par tous les conseillers présents, du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2022.

Adoptée unanimement.

2022-09-97

Adoption des comptes payés et à payer, le rapport des salaires et les rapports des revenus et dépenses et du bilan au 31 août 2022

La conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu d'adopter les rapports des états des activités financières la liste des comptes payés (**11 843,28\$**), liste de comptes à payer (**137 652,40\$**), le rapport des salaires et les rapports des revenus et dépenses et le bilan au 31 août 2022.

Adoptée unanimement.

2022-09-98

Achat de sel d'hiver

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'acheter du sel d'hiver;

ATTENDU QUE la Municipalité a suivi toutes les normes applicables en matière d'achat et a invité 2 fournisseurs;

ATTENDU QUE le sel d'hiver est de plus ou moins 146\$/tonne plus les taxes applicables pour Sel Warwick et de 130\$/tonne plus les taxes applicables pour Transport Robinson;

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de 3 voyages de camion qui équivaut à environ 30 à 40 tonnes/ voyage;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Mélissa Rochon, propose et il est résolu que la Municipalité achète 3 voyages de camion, de sel d'hiver pour 2022-23 au prix de 130\$/tonne plus les taxes applicables de la compagnie Transport Robinson pour un total d'environ de plus ou moins 13 650\$ plus les taxes applicables.

Adoptée unanimement.

2022-09-99

Demande d'appui de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau – Demande de révision du découpage de la carte électorale du territoire au niveau fédéral et demande d'audience publique locale

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui de la part de la MRCVG dans leur démarche de demande de révision du découpage de la carte électorale du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est d'avis que le redécoupage n'est pas souhaitable pour la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE la Vallée-de-la-Gatineau est au niveau régional dans l'Outaouais, et ce, depuis toujours historiquement;

ATTENDU QUE dans la Vallée-de-la-Gatineau nous nous identifions et faisons affaire, pour tous services publics régionaux, avec l'Outaouais pour une raison de proximité entre autres;

ATTENDU QUE la superficie des circonscriptions dans les régions peu peuplées, rurales et septentrionales ne devrait pas être trop vaste;

ATTENDU QUE la Vallée-de-la-Gatineau et les municipalités touchées par le découpage tiennent à ne pas être découpées de façon à détruire les sentiments d'appartenance forts qui sont encrés et vécus par les citoyens de ces milieux;

ATTENDU QUE nous sommes d'accord et qu'il est souhaitable qu'il y ait également une audience publique dans la Vallée-de-la-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Sylvie Paquette, propose et il est résolu que la Municipalité de Cayamant appuie la MRCVG dans sa demande auprès de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de Québec en ce qui a trait à aux demandes de révision du découpage et de la tenue d'une audience publique locale.

Adoptée unanimement.

2022-09-100

Autorisation direction générale – appel d'offres – rénovation immeubles municipaux – dans le cadre du programme de subvention PRABAM

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu une subvention dans le cadre du Programme d'Aide financière pour les BÂtiments Municipaux (PRABAM);

ATTENDU QUE nous avons un montant de cette subvention que nous pourrions utiliser pour effectuer quelques réparations d'entretien mineures sur nos immeubles municipaux;

ATTENDU QUE nous avons à changer des portes, à faire réparer des coins extérieurs d'immeubles et entretien de ce genre;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Sonia Rochon, propose et il est résolu que la Municipalité autorise à direction générale à faire un appel d'offres afin d'obtenir des prix pour lesdites réparations.

Adoptée unanimement.

2022-09-101

Demande d'appui de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau – Demande d'arrêt du projet-pilote de téléconsultation en CHSLD sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui de la part de la MRCVG dans leur démarche de demande d'arrêt du projet-pilote de téléconsultation en CHSLD;

ATTENDU QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau craint que les CHSLD de la Vallée-de-la-Gatineau manquent de services de qualité dont nous avons besoin en région;

ATTENDU QUE le 17 août dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé une proposition de structure de gouvernance plus claire, simple et efficace ainsi qu'un désir de décentraliser la prise de décisions par des gestionnaires sur le terrain visant à rendre le réseau de la santé plus efficace et plus humain;

ATTENDU QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau demande également au Centre intégré de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais la planification stratégique d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans les communautés éloignées;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marc Soulière, propose et il est résolu que la Municipalité de Cayamant appuie la MRCVG dans sa demande auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'à la Direction nationale de Soins et Services infirmiers et dans sa demande également auprès du CISSSO.

Adoptée unanimement.

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS A EU LIEU

Début : 19h05. Fin : 19h13.

Je soussignée, Julie Jetté, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Cayamant, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour chacune des dépenses énumérées aux présentes résolutions.

Julie Jetté

Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée remercie les gens présents dans la salle de leur participation, et déclare la séance fermée officiellement à 19h13.

Nicolas Malette
Maire

Julie Jetté
Directrice générale

Approbation du Maire

Conformément à l'article 161, du Code municipal, le maire n'est pas tenu de voter. Cependant, suivant l'article 201 du Code municipal, le maire confirme que le présent procès-verbal est en accord avec le fait que son contenu reflète adéquatement les actes et délibérations du conseil lors de la séance concernée.

Nicolas Malette, maire